

ACTEUR SST (Sauveteur Secouriste du Travail) – Formation initiale

Habilitation INRS : 1463667/2018/SST-01/O/23.

Pour apprendre les gestes qui sauvent



DUREE

2 jours – 14 heures

OBJECTIFS

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail
- Mettre en application, en matière de prévention des risques professionnels, ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et de ses procédures.

POUR QUI

- Tout public, et plus particulièrement les salariés désignés par le chef d'entreprise pour porter les gestes de premiers secours

PREREQUIS

Aucun

EFFECTIFS

4 à 10 participants

MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et travaux en sous-groupe et mises en situation en adéquation avec les risques liés à l'entreprise.

Formation pratique et opérationnelle.

MOYENS D'ENCADREMENT

Formateurs ou Formateurs de formateurs SST certifiés par l'INRS.

LIVRABLES

Aide-mémoire du SST (INRS ED 4085)

VALIDATION

Certificat Acteur SST délivré par l'INRS.
Attestation de fin de formation.

VALIDITE

Recyclage obligatoire (MAC) tous les 2 ans (24 mois).

PROGRAMME

I. SAVOIR C'EST PREVENIR

- Les risques professionnels, de quoi parle-t-on ?
- Les conséquences liées aux risques professionnels
- La prévention des risques et ses enjeux
- Comment prévenir les risques dans son entreprise ?
- SST, votre rôle face aux risques : acteur de la prévention
- SST, le cadre de votre intervention dans et hors de l'entreprise

II. INTERVENIR LORS D'UN ACCIDENT : LA CAT

- Le Plan d'Intervention du SST (PI SST)

III. PROTEGER AVANT TOUT

- L'alerte aux populations
- Réaliser une protection adaptée

IV. EXAMINER LA/LES VICTIME(S)

- Comment déceler une urgence vitale ?
- Quelle priorité face à plusieurs signes d'urgence vitale ?

V. FAIRE ALERTER OU ALERTER

- L'importance de l'alerte
- Le message d'alerte
- Alerter ou faire alerter selon l'organisation des secours de l'entreprise

VI. SECOURIR LA/LES VICTIME(E) DE MANIERE APPROPRIEE

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe totalement
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlure(s)
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

MODE D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Une grille de certification est spécialement dédiée aux épreuves certificatives. Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS dans le référentiel de certification des acteurs SST.
- Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et validé la totalité des domaines de compétences du dispositif peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur SST.



Outremer Formation



0692 66 46 45



contact@outremerformation.com



outremerformation.com

ACTEUR SST – Maintien et actualisation des compétences

Habilitation l'INRS : 1463667/2018/SST-01/O/23.

Pour apprendre les gestes qui sauvent



DUREE

1 jour – 07 heures

OBJECTIFS

- Mettre à jour les compétences de l'Acteur SST afin qu'il continue à savoir exercer les gestes de premier secours et contribuer à la politique de prévention menée par son entreprise ou établissement.

COMPETENCES VISEES

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

POUR QUI

- Acteurs SST certifiés

PREREQUIS

Etre certifié Sauveteur Secouriste du Travail

EFFECTIFS

4 à 10 participants

MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et travaux en sous-groupe et mises en situation en adéquation avec les risques liés à l'entreprise.

Formation pratique et opérationnelle.

MOYENS D'ENCADREMENT

Formateurs ou Formateurs de formateurs SST certifiés par l'INRS.

LIVRABLES

Aide-mémoire du SST (INRS ED 4085)

VALIDATION

Certificat Acteur SST délivré par l'INRS.
Attestation de fin de formation.

VALIDITE

Recyclage obligatoire (MAC) tous les 2 ans (24 mois).

PROGRAMME

I. MISE A JOUR ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SUR LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- La prévention des risques et ses enjeux
- Comment prévenir les risques dans son entreprise ?
- SST, votre rôle face aux risques : acteur de la prévention
- SST, le cadre de votre intervention dans et hors de l'entreprise
- Le Plan d'Intervention du SST (PI SST)

II. MISE A JOUR ET ACTUALISATION DES COMPETENCES SUR LES GESTES DE SECOURS

1. Protéger avant tout

- L'alerte aux populations
- Réaliser une protection adaptée

2. Examiner la/les victime(s)

- Comment déceler une urgence vitale ?
- Quelle priorité face à plusieurs signes d'urgence vitale ?

3. Faire alerter ou alerter

- L'importance de l'alerte
- Le message d'alerte
- Alerter ou faire alerter selon l'organisation des secours de l'entreprise

4. Secourir la/les victime(s) de manière appropriée

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe totalement
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlure(s)
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

MODE D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Une grille de certification est spécialement dédiée aux épreuves certificatives. Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS dans le référentiel de certification des acteurs SST.
- Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et validé la totalité des domaines de compétences du dispositif peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur SST.



Outremer Formation



0692 66 46 45



contact@outremerformation.com



outremerformation.com